



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 24/01/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
48	26	28

Vote
A l'unanimité
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2024, le 24 Janvier à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Centre administratif du syndicat, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 16/01/2024.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. VARON Bernard, M. HADDAD Edmond, M. BLANCHARD Philippe, M. WROBLEWSKI Didier, M. DUFUMIER Dominique, Mme LEGRAND Nicette, M. LEDOUX Eric, M. SPECQ André, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. PIN Daniel, M. GAILDRAT Olivier, M. DREVILLE Gérard, M. BOCQUET Jean-Charles, M. ALATI Jacques, M. EPALLE Jean, M. THERRY Eric, M. BOUFFLET Pierre, M. FABRE Jacques, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric, M. COLLOBER Ernest, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBIER Jean-Michel
Suppléant(s) : M. HADDAD Edmond (de M. FAUVIN Patrick), M. BLANCHARD Philippe (de Mme SAVY Marie-Laure), M. WROBLEWSKI Didier (de M. BIZERAY Jean-Jacques)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. MOREL Cyril à M. FALLOT Frédéric, M. DESHAYES François à M. VARON Bernard

Excusé(s) : M. MANSOUX Michel, M. FAUVIN Patrick, Mme SAVY Marie-Laure

Absent(s) : M. DUCLOS Jean-Noël, M. GAUBOUR Jacques, M. MULLER Patrick, M. FERRACHAT Sébastien, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, Mme POLLET Clarisse, Mme LOURME Sophie, M. BUISSON Jean-Michel, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. GUEDON Eric, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. BONDOUX Gilles, M. BARBAROSSA Raphaël, M. MOULA Nicolas, M. DE NOAILLES Emmanuel, M. DE NOAILLES Helie

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

2024-008 – Autorisation au Président à demander les subventions pour les études et les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement eaux usées de la résidence Ile de France à Luzarches

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant que le SICTEUB de la Theve et de l'Ysieux rencontre des difficultés d'exploitation sur le collecteur d'assainissement reliant le réseau d'eaux usées provenant du domaine des bruyères le long de la route départementale (en amont), au réseau de la rue du Pontcel (en aval).

Considérant que des inspections télévisées de cette canalisation ont été réalisées et ces diagnostics ont mis en évidence un état de vétusté très avancé des éléments constitutifs de ce réseau.

Considérant que plusieurs plaintes de riverains de cette résidence nous sont parvenues concernant une pollution récurrente par les eaux usées du rû du Poncel, ruisseau qui traverse la résidence en partie à ciel ouvert et géré par le Symaby. Ce réseau d'assainissement est majoritairement en domaine privé, bien qu'il reçoive des eaux usées provenant des collecteurs communaux en amont de cette zone pavillonnaire.

Considérant qu'aujourd'hui, la commune de Luzarches a repris dans son domaine communal les espaces, tels que les chaussées, les trottoirs, les espaces verts et les divers réseaux présents dans l'emprise de cette résidence car ces derniers étaient privés pour que le syndicat puisse intervenir et programmer des travaux de réhabilitation plus que nécessaires et urgents.

Considérant que ces travaux sont estimés à 750 000 € études et travaux compris.

Considérant que l'Agence de l'Eau Seine Normandie peut subventionner ces études et travaux. Ces derniers figurent d'ailleurs dans la fiche action du CTEC de la Thève et de l'Ysieux. Aussi, il convient de déposer un dossier de demande de subvention pour les études et les travaux. Cette opération sera réalisée sous la Charte Qualité des Réseaux de l'ASTEE.

Le comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les demandes de subventions pour les études et les travaux de réhabilitation des collecteurs d'eaux usées de la résidence île-de-France à Luzarches.**
- **AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout documents afférents à ce dossier.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 26/01/2024
Le Président

